

Thierry Brugvin  
Sociologue  
Largotec/Paris Est  
[Thierry.brugvin@gmail.com](mailto:Thierry.brugvin@gmail.com)  
Sociologue

## **LA RELOCALISATION FEDERALISTE ET SOCIALE CONTRE LA RELOCALISATION NATIONALISTE**

**Sous thème: DEMOCRACY AND DEGROWTH**

**Work shop: 43. A place for everything an everything in its place: scales of power  
and appropriate size of political communities**

### **Introduction**

Une politique de régulation relocalisée permet de développer de diminuer l'empreinte carbone, et l'empreinte écologique et les pollutions diverses. La régulation relocalisée, favorise aussi l'autonomie économique et politique, d'une localité, d'une région ou d'un pays. Un développement local économique, social et écologique, doit prendre en compte l'identité culturelle, l'autonomie et les besoins essentiels selon Preiswerk<sup>1</sup>. Un développement (qualitatif) et une croissance (quantitative) sont nécessaires dans les pays et auprès des populations, pour lesquelles la satisfaction des besoins essentiels n'a pas été atteinte et dont l'empreinte écologique par habitant se situe sous le seuil maximal l'empreinte écologique par habitant (1,8ha/hab en 2005).

Face à la régulation relocalisée des écologistes, certaines formes d'altermondialisme porté par des associations tel Attac font la promotion d'un renforcement des organisations internationales, tel l'ONU et court le risque d'un centralisme excessif. L'internationalisme, tend à dissoudre les nations pour créer une humanité sous la direction d'un gouvernement mondialisé et non un gouvernement international, qui supposerait qu'il existe encore des nations.

Cependant, l'autonomie économique, de la régulation relocalisée écologiste et sociale, ne signifie pas pour autant égoïsme nationaliste. Une part des richesses, de la production et des services peut continuer à être échangé, entre pays, dans un but de solidarité (sans ingérence) et produire les biens essentiels qui ne peuvent être créé sur place. La redistribution des richesses au niveau local, régional, national et international va de paire avec la régulation relocalisée et un certain protectionnisme. En revanche, ce dernier et la redistribution ne doivent pas être détournés et les prêts ne doivent pas devenir des dettes permettant d'assurer une domination politico-économique comme c'est le cas du FMI envers les pays les plus pauvres et maintenant certains nations européennes.

Sans l'autonomie économique, l'autonomie politique est quasiment impossible. Cette dernière permet à la population et à ses représentants élus de décider par eux mêmes de leurs orientations sociétales, sans être dépend du pouvoir d'autres acteurs économiques (les banques et leurs créances) ou publiques (les organisations internationales, tel l'OMC, le FMI, ou des Etats puissants comme ceux du G8). L'autonomie politique est fondée sur la subsidiarité, le fait de ne décider à un niveau supérieur que ce qui ne peut être décidé au niveau inférieur.

---

<sup>1</sup> PREISWERK Roy, in Galtung, IUED: Il faut manger pour vivre...Controverses sur les besoins fondamentaux et le développement, PUF, 1980.

Les décroissants socialistes autogestionnaires cherchent donc à trouver un équilibre entre un internationalisme, ou un altermondialisme, écrasant les spécificités culturelles et les autonomies des localités et des nations et une régulation relocalisée nationaliste égoïste, en développant une régulation relocalisée fédéraliste et sociale.

En effet, outre la dimension économique, sociale et culturelle, la dimension démocratique est centrale. Afin d'éviter les risques d'une centralisation excessive des décisions et d'une dérive vers un gouvernement mondial peu démocratique, la régulation relocalisée fédéraliste. Le véritable fédéralisme, n'est pas une fédération centralisée, mais un fédéralisme fondé sur la subsidiarité, tel qu'il a été pensé à l'origine notamment par Proudhon. C'est-à-dire que les décisions prises au niveau supérieur, ne peuvent être prises que si elles sont impossibles ou inadaptées à l'échelon inférieure, tel la création d'un réseau ferroviaire. La régulation relocalisée fédéraliste permet donc de trouver un équilibre entre les dérives d'un centralisme coercitif et uniformisant d'un côté et de l'autre les excès d'une régulation relocalisée ou démondialisation trop nationaliste et égoïste.

### ***Vers une relocalisation sélective et sociale de la production et de l'alimentation***

Tandis que le secteur du commerce équitable se développe doucement, l'intérêt des consommateurs pour l'écologie, lui s'accélère rapidement. Au point que nombre d'entre eux, considèrent parfois, que l'écologie (favorisée par la consommation de proximité) et le commerce équitable s'opposent, notamment à cause du dégagement de CO<sub>2</sub>, lié au transport, un des facteurs importants du réchauffement climatique et de l'empreinte écologique. Or, il existe néanmoins des approches où ces deux courants peuvent coexister, tels que le commerce équitable Sud-Sud ou la relocalisation sélective.

Dans les villes des pays industrialisés, comme des pays en développement, un nombre de plus en plus grand de citoyens, cherchent à retrouver une autonomie qui soit à la fois alimentaire, mais aussi économique et politique. Une des raisons est qu'au plan écologique, le commerce mondialisé et libéralisé, qu'il soit ou non équitable nuit majoritairement à la planète, accroît les distances de transports et donc les émissions de carbone et le réchauffement climatique. Pour éviter les écueils de ce système de production, les objecteurs de croissance privilégient une relocalisation de la production alimentaire notamment et cherchent à n'importer que ce qui ne peut être produite sur place, afin de développer l'autonomie économique, mais aussi politique.

La relocalisation économique s'inscrit dans une lutte contre la délocalisation et la perte d'autonomie du développement alimentaire et économique local. Elle consiste à produire localement afin de développer son autonomie économique, politique, culturelle et à diminuer son empreinte écologique et son empreinte carbone notamment. Serge Latouche définit la relocalisation comme le fait de « produire localement pour l'essentiel les produits servant à la satisfaction des besoins de la population à partir d'entreprises locales financées par l'épargne collectée localement ». Pour l'objection de croissance, les 8 «R» de Latouche, forment le cercle vertueux de la construction d'une société écologique soutenable, la réévaluation constitue logiquement la première action et la base du processus. « Toutefois, la relocalisation représente à la fois le moyen stratégique le plus important et l'un des principaux objectifs de ce dernier. Cela traduit en quelque sorte l'application du vieux principe de l'écologie politique : penser globalement, agir localement (...). Il y a d'abord ceux qui veulent « vivre et travailler au pays » (...). On a même forgé un vocable, « glocal », pour désigner cette nouvelle articulation entre le global et le local<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> LATOUCHE Serge, le Pari de la décroissance, Fayard, 2006, p. 198.

**La croissance infinie des transports permet de vivre dans un mouvement perpétuel favorable à l'oubli de soi et au capitalisme néolibéral.** La décroissance des transports est une des clés du projet décroissant et écologiste. En particulier, parce que la pollution liée au transport est la première cause de réchauffement climatique. Comme l'a montré Ivan Illich au début des années 70, la voiture individuelle est le symbole de la civilisation occidentale. Ivan Illich calculé qu'un Américain moyen passait plus de mille six cents heures par an à sa voiture, que ce soit en roulant ou en travaillant pour la payer<sup>3</sup>.

Serge Latouche souligne que « si les idées doivent ignorer les frontières, les mouvements de marchandises et de capitaux doivent être réduits à l'indispensable (...). Il faut pour cela impulser une réalisation plus complète. C'est l'essentiel de l'activité économique et de la vie tout court qui doit être reterritorialisé. Comment y parvenir? En internalisant les coûts externes du transport (infrastructure, pollution, dont effet de serre et dérèglement climatique), on relocaliserait probablement un grand nombre d'activités. Avec un coût du kilomètre multiplié par dix, les entreprises productrices redécouvraient les vertus des produits et des marchés de proximité »<sup>4</sup>.

Dans le modèle capitaliste et plus largement le productivisme, le transport s'inscrit lui aussi, dans un projet de croissance mondiale infinie. L'axiome premier de son développement est le besoin du marché et non par la rationalité écologique et sociale. L'organisation mondiale du commerce (OMC) a pour mandat prioritaire, la levée des obstacles au commerce et notamment des obstacles techniques. Les dirigeants de l'OMC cherchent donc à faire disparaître, les normes sociales et environnementales qui sont des obstacles au commerce.. De plus cette dernière s'inscrit dans le cadre de l'économie néolibérale, qui met en avant l'avantage comparatif (Ricardo) et la division internationale du travail. Elle se fait donc l'apôtre d'un accroissement des échanges commerciaux, des délocalisations au détriment de la relocalisation ou du droit à certain protectionnisme permettant un développement autonome. Ce dernier est d'ailleurs la condition préalable à l'ouverture économique, sinon l'économie nationale risque d'être dominée les entreprises transnationales étrangères.

A l'inverse dans les cultures traditionnelles, les moyens de se déplacer étaient plus lents, souvent pédestre, fondés sur la traction animale ou l'usage de la voile. Ils respectaient l'environnement et leur vitesse était plus humaine, plus proche du rythme des pas du marcheur, qui d'une certaine façon est l'étalon premier de l'individu décroissant. Ce dernier cherche donc une décroissance des transports afin de réduire l'empreinte écologique individuelle, nationale et mondiale, notamment par une relocalisation de la production. La décroissance des transports suppose aussi de savoir retrouver le goût des vacances de proximité, du plaisir de simple promenade dans les campagnes environnantes, plutôt que l'exotisme systématique du bout du monde.

	<b>Culture Moderne (du capitalisme occidental techno-industriel)</b>	<b>Culture traditionnelle (des peuples premiers)</b>	<b>Culture postmoderne (de la décroissance autogestionnaire)</b>
<b>Mode de transport</b>	Croissance infinie et mondialisée Régulée par les besoins du marché et non par la	Lent car pédestre, animal, voile, mais respectueux de l'environnement	Décroissance des transports visant à réduire l'empreinte écologique

<sup>3</sup> ILLICH I., *Energie et équité*, Le Seuil, 1973.

<sup>4</sup> LATOUCHE, 2006, Fayard, p. 205

	rationalité écologique		
<b>Localisation de la production</b>	Spécialisation Domination du centre sur la périphérie Inégalité des termes de l'échange Ouverture des marchés	Production locale Echanges limités essentiellement aux nomades	Autonomie locale et nationale, avant d'échanger Relocalisation sélective de la production

**Un développement agricole autonome suppose une relocalisation sélective et une baisse des transports.** Dans les années 70, les pays non alignés revendiquaient un développement autocentré, notamment par la voix de l'économiste Samir Amin (1972). Un projet de développement pérenne devrait s'appuyer sur la satisfaction des besoins essentiels, l'autonomie et le respect de l'identité culturelle observe Roy Preiswerk<sup>5</sup>. Comme l'ensemble des actions de développement, une action peut aboutir à l'effet inverse, lorsqu'elle entraîne une perte de l'identité culturelle, une perte de l'autonomie économique et politique, une diminution de l'agriculture vivrière. Cette dernière signifie que l'agriculture doit permettre aux populations de se nourrir par elle-même et non orienter la production locale vers l'exportation de céréales, tels le thé, le café, qui ne relèvent pas d'une consommation locale essentielle... Or, le commerce équitable tend vers cela. Ces principes et ceux de la « production soutenable écologiquement » entrent en conflit avec ceux de la mondialisation libérale.

Tandis que la mondialisation libérale renforce, la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, les transports et la pollution, à l'inverse, dans les cultures traditionnelles, les moyens de se déplacer étaient plus lents, souvent pedestres, fondés sur la traction animale ou l'usage de la voile. Ils respectaient l'environnement et leur vitesse était plus humaine, plus proche du rythme des pas du marcheur, qui d'une certaine façon est l'étalon premier de l'individu décroissant. Ce dernier cherche donc une décroissance des transports afin de réduire l'empreinte écologique individuelle, nationale et mondiale, notamment par une relocalisation de la production. La décroissance des transports suppose aussi de savoir retrouver le goût des vacances de proximité, du plaisir de simple promenade dans les campagnes environnantes, plutôt que l'exotisme systématique du bout du monde. Concilier commerce équitable et décroissance, suppose donc de limiter la consommation de produits « indispensables » et d'user de modes de transport non polluant.

**Les besoins essentiels, le développement autonome et l'identité culturelle sont les trois principes d'un projet d'autonomie économique.** De plus, ils sont interdépendants et synergiques. Rappelons au préalable, que d'une part, le développement économique et social est souvent une nécessité vitale, pour les populations n'ayant pas atteint le niveau de l'empreinte écologique moyenne et soutenable pour l'humanité. D'autre part le développement n'est pas qu'économique, mais il peut aussi être social ou culturel. Il s'agit de différencier la notion de croissance,

<sup>5</sup> PREISWERK Roy, 1980, p 132.

qui relève du quantitatif, du développement qui s'inscrit surtout dans le qualitatif. Il est donc possible de décroître quantitativement, tout en développant qualitativement, l'éducation, la culture, les services, la santé...

La stratégie des besoins essentielles est un des fondements de la décroissance, dans la mesure où cette dernière cherche à créer une société où les besoins essentiels seront satisfaits, mais que les individus sauraient autolimiter leurs besoins (Castoriadis 1996, IV : 137), afin de développer une « sobriété heureuse » (Rabbi) dans un monde où les ressources matérielles et agricoles sont limitées.

La technologie appropriée en agriculture est un moyen de conjuguer l'autonomie et l'identité culturelle. C'est aussi l'opportunité de découvrir des techniques spécifiques à un pays ou d'adapter des technologies extérieures aux besoins du pays. Il s'agit par exemple de l'utilisation de la traction animale pour labourer son champ, plutôt que de l'utilisation d'un tracteur à la fois cher et qui ne peut être réparé par manque de pièces disponibles sur place et des connaissances nécessaires.

### ***Le capitalisme mondialisé s'oppose à l'objection de croissance internationale.***

Le socialisme autogestionnaire et l'écosocialisme qui sont anti-capitalistes, recherchent en particulier à supprimer la propriété privée des entreprises et des coopératives, puis à adopter une gestion démocratique et écologique de la société. Cependant, la décroissance autogestionnaire, suppose en plus, le passage au paradigme postmodernisme de la décroissance et en particulier de la « simplicité volontaire ». Ces derniers impliquant à la fois dans la représentation du monde et dans les comportements des citoyens.

Il y a une logique politique commune entre le capitalisme néolibéral exercé par les transnationales dans les pays industrialisés et dans les pays en développement. Marx explique, que la pauvreté, l'exploitation des travailleurs permet leur domination et leur aliénation, qui limitent leur capacité à se former et donc leur capacité à tenir leur rôle de citoyen, c'est à dire à défendre la démocratie. Avant, de trouver d'éventuelles causes, relevant de l'illégalité, il faut en effet, chercher les causes de la pauvreté des pays en développement dans l'analyse marxiste notamment. Cette dernière explique les inégalités principalement par le rôle des infrastructures économiques, des rapports sociaux de production, les inégalités des termes de l'échange, la division internationale du travail entre le centre et la périphérie<sup>6</sup> et la libéralisation mondialisée. Ce dernier est fondé en particulier sur les théories de Ricardo sur l'avantage comparatif et la division internationale du travail, en particulier l'échange de produits primaires en provenance des pays en voie de développement contre des produits manufacturés exportés par les pays développés<sup>7</sup>. Ces politiques néolibérales permettent aux transnationales agricoles d'écouler leurs produits agricoles dans les PED. Or, elles sont fortement industrialisées et subventionnées par leurs Etats. C'est pourquoi la concurrence est inégale. Ainsi en écoulant par exemple, du blé, des ailes de poulet ou du lait à très bas prix, elles font disparaître les petits paysans locaux qui ne peuvent assumer la concurrence. Le chômage s'accroît et le pays perd son autonomie alimentaire. De même la privatisation des services publics sous la pression de l'OMC et de la Banque Mondiale, permet aux transnationales du Nord, de racheter à bas prix les entreprises publiques. Le pays perd alors son autonomie au plan économique.

A l'inverse certains courants, cherchent à développer l'autonomie locale et nationale, avant d'échanger et donc à exercer une « relocalisation sélective » de la production favorable à la fois à la baisse de la pollution liée aux transports, mais surtout

<sup>6</sup> EMMANUEL Arrighi, 1969, *L'échange inégal. Essai sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*, Maspero.

<sup>7</sup> RICARDO David, *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, 1817.

une autonomie économique, alimentaire, technologique, conditions d'un développement souverain, donc autonome.

**Une relocalisation non sociale et non sélective s'inscrit dans une politique autarcique relevant d'une décroissance d'extrême droite.** Elle consiste dans un repli excessif sur soi, sur le local, sa nation, sans prendre en compte les pays et les régions les plus pauvres. Dans un contexte quelque peu différent, puisqu'il s'agit de politique intérieure, la Lombardie (en Italie du nord), ou la Serbie (dans l'ex-Yougoslavie) ont chacune à leur manière cherchée à se séparer des régions les plus pauvres de leur pays par exemple.

« Ce sont bien les régions du Nord et Nord-est de l'Italie, ce qu'on appelle la 3<sup>e</sup> Italie, régions typiques du développement local fondé sur le dialogue entre les quatre acteurs, qui ont accouché politiquement de la Ligue du Nord. Mais elles ne sont pas les seules »<sup>8</sup>.

Or, la richesse des pays les plus industrialisés, s'explique, notamment par la prédation et l'exploitation des matières premières et des travailleurs des pays en développement, qui se sont déroulées de la colonisation jusqu'à aujourd'hui.

La relocalisation, le développement local, « l'écorégion favorise les échanges internes mais ne s'interdit pas les partenariats », précise Nicolas Ridoux<sup>9</sup>. "Cette refondation du local n'est nullement synonyme de repli sur soi ou de repli identitaire. Qui en effet, pourrait croire qu'une région pourrait se suffire à elle-même, que chaque région du monde serait suffisamment dotée pour se passer de tout échange avec ses voisines ? » affirme Latouche<sup>10</sup>.

Le développement de circuit court évite la dérive nationalisme lorsque les consommateurs ou les distributeurs situés proches de la frontière de leur pays, décident d'importer des marchandises dans les pays situés à une distance proche de leurs régions. Ainsi, ils concilient une certaine relocalisation et la solidarité internationale, plutôt que le nationalisme protectionniste.

En effet, une relocalisation sélective et sociale et suppose aussi la prise en compte, de cette dette économique, écologique et sociale, liées aux relations historiques des « pays du Nord envers ceux Sud ». C'est à dire, qu'elle peut consister dans un soutien économique réel aux pays les plus faibles économiquement, afin de rembourser cette dette. Cette aide peut prendre différentes formes, l'Aide publique au développement), ou encore les taxes écologiques (Robin Hood tax), financière (taxe Tobin) visant à faire payer les pollueurs ou les spéculateurs et à aider les plus faibles.

Cependant, il s'agit de prendre garde, aux stratégies de retournement consistant pour les élites dominantes à détourner une bonne mesure en son contraire, que ce soit l'aide publique, l'écologie ou la relocalisation...

**La préservation des biens communs et la décroissance de la consommation des ressources non renouvelables suppose une régulation publique internationale démocratique fondée sur la subsidiarité.** Pour parvenir à démocratiser la société, il s'agit selon les écosocialistes autogestionnaires d'appliquer une régulation fondée sur le principe de subsidiarité (une décision ne doit être prise au niveau supérieur, que si elle ne peut pas être décidée au niveau inférieur). Cela signifie que les acteurs économiques et sociaux disposeront de la libre initiative, à l'exception des obligations décidées par les autorités publiques démocratiques (pouvoirs publics et parties prenantes).

Au niveau national, la subsidiarité signifie que chaque Etat, étant souverain, dispose du

<sup>8</sup> LIEPIETZ Alain, « Du développement local au développement durable, Op. cit. 2002.

<sup>9</sup> RIDOUX Nicolas. "La décroissance pour tous", Ed. PARANGON, 2006, 155 p.

<sup>10</sup> LATOUCHE, 2006.

droit de gérer lui-même ses ressources (renouvelables ou non). Le fait de choisir de manière légitime une régulation au niveau nationale s'appuie sur le principe de la nécessité de l'autonomie, de l'efficacité (plus les acteurs sont proches du sujet, plus ils connaissent les besoins), et sur le développement d'une culture spécifique. Nous développerons ces éléments ensuite.

Néanmoins il est difficile d'éviter une certaine tension dans les négociations entre les instances situées à la base et le sommet, entre le local et le national, voir l'international. En effet, si la l'autonomie locale est un fondement des politiques économiques libertaires ou décroissante, certains secteurs ne peuvent néanmoins pas être complètement délégué au niveau local. En effet, la liberté des uns s'arrête ou commence celle des autres », c'est à dire lorsqu'une action locale nuit à l'existence des autres, par exemple une centrale nucléaire qui fuirait, ou une production de carbone par habitant, ou empreinte écologique non équilibrée. Cependant, si un pays applique à la fois les principes de relocalisation et d'empreinte écologique, mais que cette dernière s'avère supérieure à la limite égale par individu (1,8ha/hab en 2005), alors les habitants disposeraient du droit de choisir librement de compromettre leur production future, en puisant exagérément dans les ressources non renouvelables. En effet, l'empreinte écologique puise dans les seules ressources locales, si et seulement si, elle est limitée à au frontière nationale, or quasiment aucun pays ne fonctionne ainsi actuellement.

L'ingérence humanitaire, (ou écologique), à parfois des vertus lorsqu'il s'agit de sauver une population en danger de mort à cause du dirigeant d'une nation. Cependant, les grandes puissances n'interviennent généralement, que si en plus de la morale, il y existe aussi des ressources à prélever ou au moins un intérêt pour elle-même. Par conséquent, l'ingérence humanitaire, renforcent généralement les pratiques consistant à s'immiscer dans la souveraineté d'un Etat et d'un peuple.

De l'ingérence humanitaire à l'ingérence écologique il n'y a qu'un pas. Fabrice Flipo explique que la nature, qui n'est produite par personne, est la propriété de toutes et de tous. Une démocratie écologique doit donc pérenniser les droits de tous les êtres humains à disposer d'un espace écologique minimal (terre, climat, services écologiques essentiels ressources renouvelables ou non, etc.) lui permettant de disposer des moyens de vivre. Elle doit aussi faire en sorte que les disparités de modes de vie ne dépassent pas un espace écologique maximum au-delà duquel les autres espaces écologiques sont réduits. L'idée de « res communis » peut traduire cela explique Fabrice Flipo : la nature est une chose commune au sens où chacun(e) doit y avoir droit mais pas plus que sa part<sup>11</sup>.

***La relocalisation fédéraliste n'est qu'une forme renouvelée du fédéralisme autogestionnaire.*** Ce dernier a été conceptualisé par Proudhon en 1863. *Les niveaux de la régulation démocratique qui doivent respecter le principe de subsidiarité*, sont le niveau, local, régional, national, continental, international. Sur le plan sectoriel, la régulation démocratique concerne les règles, normes et lois régissant les secteurs de l'économie, du social, du culturel, du politique et de l'écologie.

Le respect de la subsidiarité suppose une organisation de type fédérale, tel que l'a notamment proposé Proudhon. En 1863, ce dernier publie « *Du Principe fédératif et de l'unité en Italie* », où il développe l'idée d'un fédéralisme autogestionnaire avec d'un côté une structure fédérale économique et de l'autre une structure politique. « D'un point de vue politique, la "démocratie politique fédérative" se verrait fondée sur un ensemble de régions auto-administrées qui accepteraient de s'associer à un "Etat républicain fédéral". Cet "Etat fédéral" aurait une fonction exécutive très faible, et un système bicaméraliste

---

<sup>11</sup> FLIPO Fabrice, 2009, « La Terre, 2108 : un archipel de communautés autonomes », *Mouvements*.

composé d'une Chambre des régions et d'une Chambre des professions ». Les producteurs s'organisent donc en mutuelles de producteurs, puis en fédération (agricole, industrielle...) et enfin « il imagine aussi une confédération qui regrouperait tous les marchés du monde »<sup>12</sup>.

Par conséquent, si un système fédéral fondé sur la subsidiarité est une des conditions premières de la démocratie, un système bicaméraliste de Proudhon ne permet d'assurer une véritable démocratie, que si la « chambre des régions » (représentant aussi les communes) dispose d'un pouvoir décisionnel supérieure à la « chambre des professions ». Finalement, il y a certains points communs avec les systèmes français, lorsque les parlementaires et le gouvernement décident de lois, après avoir consulter et parfois négocier avec les partenaires sociaux (syndicat et employeurs).

### ***La relocalisation suppose la subsidiarité démocratique politique, sociale et économique***

La subsidiarité signifie qu'une décision ne doit être prise au niveau supérieur que si les instances du niveau inférieur n'en ont pas la capacité et lorsque l'intérêt général s'avère moins bien respecté lorsqu'il est géré au plan inférieur. Par exemple en France, décider du montant du RMI ou du salaire minimum au niveau national, peut éviter la concurrence vers le bas entre région ou les entreprises. Par contre décider du montant du budget pour le transport collectif dans une commune peut légitimement se discuter à au niveau municipal.

Dans cette perspective il s'agit de décentraliser les décisions en assurant une redistribution des financements et leur péréquation vers les niveaux inférieurs dans le respect du principe de subsidiarité. Les transferts de charges sans transferts correspondants de ressources ni péréquations appropriées paralysent les collectivités territoriales et menacent leur avenir et leur raison d'être, à savoir la libre administration de la collectivité et sa capacité à conduire des politiques innovantes au service de la population. C'est ce qui s'est passé en France, en 2010 avec la fin de la taxe professionnelle prélevée auparavant par les municipalités. Or, les nouvelles taxes proposées par le gouvernement français, qui n'ont pas suffi à compenser le déficit lié à la suppression de cette taxe.

Ces réformes sont particulièrement nécessaires pour alimenter et rendre crédibles les budgets participatifs. Il paraît difficile d'inscrire l'entreprise dans une relation citoyenne et responsable avec son territoire, sans imposer le contrôle des fonds publics affectés, directement ou non, à l'implantation d'entreprises et à l'emploi, ainsi que le remboursement aux collectivités des sommes détournées.

Dans le cadre d'une régulation fondée sur la subsidiarité lorsque qu'un désaccord survient, il peut être tranché, grâce au pouvoir de l'autorité de régulation arbitrale des pouvoirs publics (lorsqu'on leur attribue cette fonction comme c'est le cas dans le cadre des organismes paritaires en France: Assedic, sécurité sociale...).

La subsidiarité dans la régulation relève donc de deux types:

- La subsidiarité entre types d'acteurs: c'est à dire la différenciation entre la nature des acteurs (acteurs privés puis pouvoirs publics qui les encadrent).
- La subsidiarité verticale: la différenciation entre les niveaux les plus adaptés à la prise de décision: local, national, international.

Cependant la régulation fondée sur la subsidiarité, n'est pas très éloignée d'une régulation fondée sur la décentralisation. Or, dans les deux cas on relève que:

---

<sup>12</sup> COSTE J., *Dictionnaire des noms propre*, Armand Colin, 2006.

- Si cela diminue les excès du pouvoir global centralisé, cela peut augmenter le développement des potentats locaux (plan politique).
- Si c'est un rempart contre les reculs sociaux au plan global, cela peut rendre plus difficile la généralisation des avancées sociales (plan social).
- Si cela permet de mieux cibler et redistribuer des richesses (donc des moyens) entre les acteurs locaux, (s'il y a une volonté politique), cela peut entraîner plus de difficulté de redistribution entre les régions ou les pays (plan économique).

Pour terminer voici un tableau qui résumera notre propos.

***Politique centralisatrice versus décentralisatrice***

	<b>Mondialisme néolibéral</b>	<b>Internationalisme</b>	<b>Nationalisme</b>	<b>Régulation relocalisée fédéraliste et sociale</b>
		<b>Altermondialisme centralisateur</b>	<b>Démondialisation ou régulation relocalisée stricte</b>	
<b>Régulations (normes)</b>	Renforcement	Renforcement	Affaiblissement	Renforcement
<b>Solidarité (redistribution)</b>	Affaiblissement	Renforcement	Affaiblissement	Renforcement
<b>Autonomie économique et identité culturelle</b>	Affaiblissement	Affaiblissement	Renforcement	Renforcement
<b>Centralisation excessive des décisions, avec risque de dérive vers un gouvernement mondial peu démocratique</b>	Renforcement	Renforcement	Renforcement	Renforcement
<b>Démocratisation par un processus décisionnel fondé sur la subsidiarité (du bas vers le haut)</b>	Affaiblissement	Affaiblissement	Renforcement	Renforcement